

ASS/GF/II/MG

2024-031

**VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 27 MARS 2024**

**OBJET : COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE**

Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 27	Nombre de votants : 31	Date de la convocation : 21 mars 2024
--	-------------------------------------	------------------------	---------------------------------------

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, Mme Sylvie FUMET, Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEI, M. Didier JULIAN, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Françoise BAROUSSE, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Béatrice ARNAUD, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Étaient absents :

M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, Mme Virginie JULIAN, M. Freddy NOLOT, Mme Ginette BARRAU-FERRET

Avaient donné mandat :

M. Jean-Claude LAVAUD à Mme Martine JAFFUS, Mme Virginie JULIAN à Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Freddy NOLOT à Mme Marie-Claude MARTINEZ, Mme Ginette BARRAU-FERRET à M. Jean-Paul PUJOL

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine BÉNET

RAPPORTEUR : Gérard FORCADA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211102033-20240327-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024  
Publication : 04/04/2024

Pour le Maire



Vu les articles L. 1612-12, L. 2121-31 et L. 2343-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le Compte de gestion 2023 Budget principal présenté par le Service de Gestion Comptable de Narbonne,

Conformément aux articles L. 1612-12, L. 2121-31 et L. 2343-1 du CGCT, le Conseil municipal doit voter au préalable du compte administratif Budget principal 2023, le compte de gestion 2023 présenté par le Trésorier.

Il est présenté au Conseil municipal le budget primitif, les décisions modificatives et les virements de crédits de l'année 2023, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier municipal accompagné de l'état de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les résultats du compte de gestion 2023 Budget principal et de :

**1/ Statuer** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire, de fixer comme suit le total des opérations et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de l'exercice, égaux en débits et crédits : **111 353 494,34 euros**.

**2/ Statuer** sur l'exécution du budget principal de l'année 2023, et arrêter comme suit les résultats totaux des différentes sections budgétaires :

Il est proposé au Conseil municipal d'acter que le Compte de gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier, qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
résultats reportés (1)	855 223,77			3 038 531,41		2 183 307,64
opérations de l'exercice (2)	3 198 016,07	2 817 993,37	12 322 274,17	14 560 557,79	15 520 290,24	17 378 551,16
<b>TOTAUX CUMULES (1 + 2)</b>	<b>4 053 239,84</b>	<b>2 817 993,37</b>	<b>12 322 274,17</b>	<b>17 599 089,20</b>	<b>15 520 290,24</b>	<b>19 561 858,80</b>
résultat de clôture	1 235 246,47			5 276 815,03		4 041 568,56
reste à réaliser (3)	864 784,33	0,00			864 784,33	0,00
<b>TOTAUX CUMULES (1 + 2 + 3)</b>	<b>4 918 024,17</b>	<b>2 817 993,37</b>	<b>12 322 274,17</b>	<b>17 599 089,20</b>	<b>16 385 074,57</b>	<b>19 561 858,80</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>2 100 030,80</b>			<b>5 276 815,03</b>		<b>3 176 784,23</b>

Sur présentation de son rapporteur,  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Approuve à la majorité

Par 23 voix pour (de M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Guy VIVÈS, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEIL, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, Mme Mireille SANTINI du groupe « Un autre Lézignan, oui c'est possible », de Mme Françoise BAROUSSE du groupe « Expérience et progrès pour Lézignan », de Mme Valérie FERRET, M. Fabrice CASTELEYN et Mme Ginette BARRAU-FERRET sans étiquette), et 8 abstentions (de M. Bernard FUMET, Mme Sylvie FUMET du groupe « Lézignanais de cœur », M. Freddy NOLOT, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Béatrice ARNAUD et Mme Marie-Claude MARTINEZ)

Et décide :

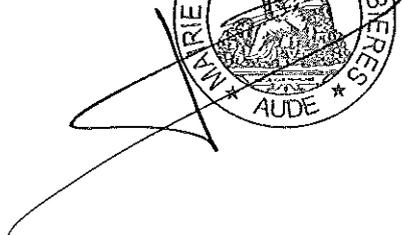
1/ **De statuer** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire, de fixer comme suit le total des opérations et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de l'exercice, égaux en débits et crédits : **111 353 494,34 euros**.

2/ **De statuer** sur l'exécution du budget principal de l'année 2023, et arrêter les résultats totaux des différentes sections budgétaires selon le tableau exposé ci-dessus.

Et ont les membres présents signé après lecture ainsi que M. le Président,

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard FORCADA



La secrétaire de séance,  
Christine BÉNET

